

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION  
RÈGLEMENTS 01-274-59 et 01-274-60**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2023, les règlements suivants :

- Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274-59) (dossier 1239141002);
- Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274-60) (dossier 1239141006).

Ces règlements n'ont fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, ont reçu l'approbation du directeur de l'urbanisme du Service de l'urbanisme et de la mobilité et sont conformes au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, le tout tel qu'il appert des certificats de conformité délivrés le 8 août 2023.

Ces règlements sont entrés en vigueur le 8 août 2023 et sont déposés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse [montreal.ca/reglements-municipaux](https://montreal.ca/reglements-municipaux).

**FAIT** à Montréal, le 23 août 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert